

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
5^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1874

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

MONNAIES ET MÉDAILLES RARES OU INÉDITES.

VINGTIÈME ARTICLE.

Pl. XV.

Un double gros de Liège. — Encore une monnaie de Metz. — Monnaie de Xanten.
 . Petit denier de Brabant. — Elisabeth, comtesse de Holzapfel. — Une énigme.
 — Albertic, comte de Lodron. — Gros tournois de Jean d'Arkel.
 I.

Deux écus juxtaposés : l'un écartelé de Horn et de Looz,
 l'autre au lion. Au-dessus, en une ligne : EP̄SLEODI
 (Ep̄iscopus Leodiensis). Légende circulaire ✠ AR-
 NOLD : DEI : GR̄T : EPS : LEODI : ꝛ : COMES :
 LOS.

Croix pattée dans le champ. Légende intérieure :
 ✠ MONETA ✠ EPS ✠ LEODI. Légende extérieure :
 ✠ SIT ✠ NOME ✠ DOMINI ✠ BENE DICTVM.

A. Gr.... (Double gros). Collection de M. W. de Voogt.

Arnold de Horn a occupé le siège épiscopal de Liège de 1378 à 1390. Ce même type a été employé en Brabant

par la duchesse Jeanne (1383-1406) ; en Flandre, par Philippe le Hardi (1384-1405) ; en Gueldre, par Guillaume 1^{er}, duc de Gueldre et de Juliers (1393-1402), et par Marie de Brabant, douairière de Gueldre, dans son château d'Oyen ; à Namur, par Guillaume II (1391-1418).

Pendant tout le quatorzième siècle, les mêmes types monétaires ont, presque toujours, été adoptés par les différents seigneurs qui régnaient dans nos provinces. On en trouve tous les jours de nouvelles preuves. Le Hainaut, seul, conserva l'originalité de son type, grâce au monogramme



qui lui est propre et que l'évêque de Cambrai, seul, s'est avisé d'imiter, d'abord avec des crosses, puis, plus servilement, en ne supprimant que les lignes transversales qui forment la lettre H à doubles barres.

II.

Dans le champ deux écus, l'un à l'aigle de l'Empire, l'autre aux armes de Megen. Au-dessus, deux fleurons réunis par une barre horizontale ; au-dessous une rose quintefeuille : ✠ IOHANNES ✘ COMES ✘ DEI ✘ MEGHEN.

Croix pattée dans un cercle perlé : ✠ MONETA ✘ NOVA ✘ DEI ✘ MEGENSIS.

A. Gr.

Collection de M. W. de Voogt.

Les monnaies des seigneurs ou comtes de Megen ont

été, dans cette Revue, le sujet d'un beau travail dû à notre excellent confrère, M. Prosper Cuypers (1851, p. 162). Depuis lors, M. Vander Chys, profitant des recherches de ses devanciers, a publié, de nouveau, les monnaies de Megen dans son ouvrage sur les feudataires du Brabant et du Limbourg, mais il n'a pas signalé la pièce ci-dessus de Jean, III, comte de Megen, dont le très-long règne, de 1359 à 1415, a fourni le plus grand nombre de types à ce petit pays. C'est donc une nouveauté qu'il convenait de faire connaître.

III.

Prélat de face, mitré, tenant la crosse de la main droite et de la gauche un livre : ✠ CONRADVS AERS.

— Porte de ville ou plutôt d'église (Type colonial) :

✠ MON · DE · SANCTONV.

A. Gr. 0.45.

Communiqué par M. Hooft Van Idde-

kingo.

Ce petit denier est de l'archevêque de Cologne, Conrad de Hochstede (1257-1261) et il a été frappé à Xanten ou Santen, petite ville de l'ancien duché de Clèves, aujourd'hui dans la Prusse rhénane. Cette localité fut possédée par indivis entre le comte de Clèves et l'archevêque de Cologne, jusqu'en 1449.

Notre savant collaborateur, M. Meyer, conservateur du cabinet royal des médailles à la Haye, a publié, l'année dernière, dans cette Revue, p. 318, un autre denier du même prélat frappé également à Xanten, mais d'un type différent.

été, dans cette Revue, le sujet d'un beau travail dû à notre
excellent confrère, M. Prosper Cuyper (1881, p. 162).

IV.

Lion dans le champ de la pièce, qu'il remplit en entier.

Sans légende, les nouveaux, a publié, de nouveaux

Croix pattée anglée des lettres I · D · I · D · (Johannes

Dux, Johannes Dux).

A. Gr. 0.50

Communiqué par M. Hooft Van Iddekinge.

Variété du petit denier publié par M. Vander Chys,

pl. V, n° 1, et dont une autre variété a été donnée par

M. le vicomte de Jonghe dans la Revue de cette année.

Voir p. 97.

V.

Griffon à gauche, tenant une pomme de la patte droite (la

pomme, très-visible sur la pièce elle-même, a été négligée

par le graveur) * ELISABEBET : F · Z · N · G · Z · H :

— Dans le champ VIII — 1686 — GR. En cercle dans

un double grenetis : MONE MO HOLTZAPPEL.

B. B. Gr. 0.68.

Chez M. Hooft Van Iddekinge.

Cette pièce est comme neuve, parfaitement conservée,

mais les légendes, défigurées par le tréfilage, doivent être

lues * ELISABET : Fürstinn · Zü · Nassau · Gräfinn · Zü

Holtzappel; et au revers MONEta (peut-être nova) HOLT-

ZAPPEL. C'est une pièce de viij hellers, analogue à celles

qu'on frappait à la même époque dans les divers États de

la vallée du Rhin.

Voici sur cette Élisabeth de Nassau, les renseignements

que donne M. Leitzmann dans son (*Wegweiser auf dem Gebiete der deutschen Münzkunde*). Weissensée, 1865, p. 576.

Holzapfel. En 1643, le comte Jean-Louis de Nassau-Hadamar vendit la seigneurie d'Esterau et la prévôté d'Isselbach au général autrichien Pierre Milander. L'empereur Ferdinand III érigea, en faveur du général, cette terre en comté de l'Empire, sous le nom d'Holzapfel qui était celui d'un village qui en faisait partie.

La fille unique, héritière du comte Pierre, se maria, en 1653, à Adolphe, prince de Nassau-Dillenburg, et lui apporta, en dot, les propriétés paternelles. Elle acheta du comte de Leiningen-Westerburg, l'ancien château de Schaumburg situé sur la rive gauche de la Lahn. Elle mourut en 1707 laissant trois filles dont la plus jeune, mariée au prince Lebrecht von Anhalt-Bernburg-Hoym, hérita des propriétés maternelles. Son fils, Victor-Amédée-Adolphe, en fut possesseur après elle; puis cette terre passa par un mariage à un archiduc d'Autriche, palatin de Hongrie.

Enfin, en 1806, les seigneuries susdites furent réunies au duché de Nassau.

Le général Pierre Milander avait reçu, peu de temps après avoir été créé comte de Holzapfel et du Saint-Empire, le droit de battre monnaie; mais il paraît qu'il n'en usa point.

Le premier qui en profita fut, dit M. Leitzmann, Adolphe, prince de Nassau, de qui l'on a des pièces d'un florin, de 2 et de 1 *albus* et des *kreuzer* de 1676 à 1685, mais toutes ces pièces sont fort rares.

« De Charles-Louis, prince d'Anhalt, on ne connaît qu'une pièce, un florin (*Bergwerks-Gulden*) de 1774. Ce sont les seules monnaies qu'on ait retrouvées de cette seigneurie.

Les armoiries des comtes d'Holzappel sont :

Écartelé; aux 1 et 4, de gueules au lion d'argent, tenant un bâton de maréchal dans la patte droite, aux 2 et 3, d'argent au griffon de gueules tenant une pomme d'or. En abîme, d'azur à la couronne d'or traversée par deux branches ornées de feuilles et de fruits d'or.

La pièce de viij hellers d'Élisabeth est donc une conquête nouvelle; Élisabeth y figure seule, son mari étant mort le 19 décembre 1676.

VI.

Dans un double cercle perlé, une figure qui ressemble à un calice, accostée de deux étoiles à six rais. Sans légende.

— Dans un double cercle semblable, une croix pattée anglée d'espèces de grains de blé. Également sans légende.

A. Gr. 0.38. La pièce est un peu ébréchée. Communiquée par M. Hooft Van Iddekinge.

Ce petit denier muet offre, sous le rapport de sa forme et de sa fabrication, la plus grande analogie avec les deniers muets de Mons, de Valenciennes, de Douai, etc.

Il ne faut donc pas chercher son origine loin de ces trois villes. Elle doit, selon nous, se trouver dans quelque chapitre ou abbaye dont le sceau portait la même figure (calice?) que le droit de la pièce.

Nous engageons les lecteurs de la Revue et surtout

MM. les archivistes, qui trouveraient le mot de l'énigme, à bien vouloir nous le communiquer.

VII.

Cette jolie médaille a été donnée par Van Loon, qui l'attribue à Philippe II et la décrit en ces termes (tomé I, page 99 de l'édition française) :

« Le choix que Sa Majesté venait de faire des mesures les plus rudes donna occasion à la pièce suivante. Autour du roi, en buste armé, se trouvent les titres suivants : *PHilippus, Hispaniarum Rex Granata, Castiliae, Arragonia, Legionis, Catalaunia, Mediolanensium Dux. 1567.*

Au revers, un bras armé tenant une épée nue dont la pointe sert d'appui à une croix. Sur une banderolle voltigeante, on voit cette inscription : *HIS TANDEM. Par ces moyens, à la fin. C'est-à-dire que le Roi allait défendre la religion à la pointe de l'épée.* »

A première vue, il nous semblait évident que, sur cette médaille, la tête n'était pas celle du roi. Certes, Philippe II n'était pas beau, mais il n'avait pas les traits massifs et le profil d'un vieux caporal qui distinguent le personnage de notre médaille. Et comme elle est d'une exécution très-soignée et l'œuvre d'un artiste de grand talent, il fallait tenir compte de ce défaut de ressemblance. Puis encore les titres de souveraineté, tels que les fit Van Loon, ne sont pas ceux que prenait Philippe II *Rex Catalauniae* ! La Catalogne devenue un royaume, cela seul suffisait pour ne pas admettre le reste. Si l'on prétend que le mot *Rex* ne se rapporte qu'à *Hispaniarum*, que

fera-t-on des autres titres royaux, la Castille, l'Aragon, etc.? Deviendront-ils des duchés comme le Milanais? Le non-sens de cette lecture devait sauter aux yeux.

Le muflé du personnage nous remit, alors, en mémoire une médaille que nous avions publiée, dans cette Revue, en 1859, et qui appartenait à M. Th. De Jonghe. C'était bien là la figure féroce du lieutenant du duc d'Albe, du comte de Lodron, colonel des troupes allemandes au service de Philippe II. Et, en effet, en lisant la légende comme elle doit être lue, c'est-à-dire en la commençant par le bas à gauche, nous avons : *Albericus Lodronii Comes Morsaci Dominus PHilippi Hispaniarum Regis Germanorum Coronellus.*

Une dernière observation. La barre transversale, percée de trois trous, qui repose sur la pointe de l'épée, ne nous paraît pas être une croix, mais plutôt une espèce d'entrave ou d'instrument de torture à l'usage des forçats. La signification des mots HIS TANDEM serait alors : « *Il faut en finir par le glaive ou par les galères.* »

Un charmant exemplaire de cette petite médaille nous a été obligeamment communiqué par M. Karl Versnaeyen. Nous le remercions de sa complaisance. On n'a pas souvent la bonne fortune de pouvoir rectifier Van Loon.

VIII.

Type et légende des gros tournois français.

— Type des tournois. Légende intérieure : ✠ IOHANNES : DE : TRKLE. Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOME : ONI : RRI : DEI : HVXPI.

A. Gr. 4.00. Chez M. Versnaeyen.

A quel personnage de la famille d'Arkle ou d'Arkel faut-il attribuer ce gros ? Serait-ce à Jean d'Arkel qui fut successivement évêque d'Utrecht (1344-1364) et évêque de Liège (1364-1378), et qui, en cette double qualité, avait le droit de frapper monnaie. On peut objecter à cette attribution le poids de la pièce qui la ferait supposer plus ancienne. On pourrait dire encore qu'elle ne porte aucun signe épiscopal ; mais cette dernière remarque ne serait pas un argument suffisant pour repousser l'attribution.

Le nom de Jean a été porté par presque tous les membres de la famille d'Arkel. Cette famille n'a-t-elle pas possédé quelque fief impérial en vertu duquel elle avait ou voulait avoir le droit de frapper monnaie ? Dans tous les cas, elle aurait peu joui, paraît-il, de ce droit, car cette pièce unique est la seule monnaie que l'on connaisse de ces seigneurs.

C'est donc une énigme dont nous demandons le mot à nos confrères néerlandais.

R. CHALON.

